

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Eva Bühler au Conseil municipal

Suite à la récente démission d'Andrea Köhli, la liste « Intérêts communaux » a proposé la candidature de Madame Eva Bühler pour le Conseil municipal (période se terminant fin 2022). Ainsi, l'élection d'Eva Bühler a été ratifiée par l'exécutif, qui se réjouit de pouvoir fonctionner au complet. Née en 1975, Eva Bühler travaille sur la ferme familiale et a deux enfants en formation. Elle sera en charge du dicastère des Œuvres sociales, tandis que le domaine des écoles primaires a été repris par Michel Walther et celui de l'école secondaire par Cédric Grünenwald. Le Conseil municipal félicite la nouvelle venue et la remercie d'avoir accepté cette fonction.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale va prochainement rouvrir ses portes au public, moyennant bien entendu quelques mesures de précaution sanitaire. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat municipal ou aux personnes responsables de la bibliothèque pour tout renseignement.

Charte Parc Chasseral

Une rencontre aura lieu cet été avec les responsables du Parc Chasseral afin de procéder à une présentation et à une discussion sur la nouvelle charte du parc pour la période 2022-2031. Ce document est en quelque sorte la Constitution du Parc et définit ses objectifs fondamentaux afin d'orienter ses activités. La charte doit être acceptée par les communes.

Machine à désherber

La nouvelle machine à désherber à la vapeur a été livrée et sera présentée aux employés des communes concernées (Cortébert, Corgémont et Sonceboz) pour une instruction détaillée. Elle sera en usage commun dans nos villages et permettra de procéder au désherbage sans produits nocifs.

Commission d'école

En raison de son prochain déménagement, le président de la commission d'école Laurent Simonin a donné sa démission. Bernard Bögli en a fait de même pour des motifs privés. Ainsi, la commission est à la recherche de deux membres. Toute personne intéressée peut s'annoncer auprès du secrétariat communal ou des membres restants de la commission. Le Conseil municipal regrette ces départs, tout en les comprenant, et remercie vivement Laurent Simonin et Bernard Bögli de leur engagement en faveur de notre école.

Représentation

Michel Walther se rendra le 2 juillet à l'assemblée du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.

Don

Un don de 300 francs a été décidé en faveur de la crèche Les Hirondelles. Malgré les soutiens cantonaux et fédéraux, l'institution doit en effet assumer des coûts supplémentaires en raison du contexte sanitaire. La population est également encouragée à faire preuve de générosité envers cette institution. Il en va de même

avec les commerces et établissements publics de la commune. Pour mémoire, les personnes qui voudraient faire un geste pour la consommation locale peuvent acheter des « Corté Bons » au secrétariat municipal, bons qui peuvent être utilisés dans les enseignes de la commune.